

s'y trouvent à tort incriminés, comme si la grande raison de la dissension était due à la superbe ambition de l'un, aux âpres objurgations de l'autre, et, par conséquent, comme si la vigueur apostolique du premier dans la revendication de ses droits sacrés devait être attribuée à l'orgueil ou le zèle du second à réprimer les méchants appelé cruauté. Les droits de l'histoire sont également foulés aux pieds lorsque ces saintes expéditions, que furent les Croisades, sont appelées brigandages, ou lorsque les Pontifes romains, ce qui est plus grave encore, sont mis en accusation, comme si le zèle avec lequel ils se sont efforcés d'amener les peuples d'Orient à une réunion avec l'Eglise romaine devait être attribué à une ardeur de domination, non à l'apostolique souci de paître le troupeau du Christ.

Ce n'a pas été un moindre sujet d'étonnement que cette assertion du même article, à savoir que les Grecs auraient été contraints par la force, au concile de Florence, par les Latins à souscrire à l'unité, ou qu'ils auraient été induits par de faux témoignages à recevoir comme un dogme que le Saint-Esprit procède et du Père et du Fils. Que n'en vient-on encore à révoquer en doute, en piétinant jusqu'au bout l'histoire, que les Conciles généraux, tenus après la séparation de l'Eglise grecque, c'est-à-dire depuis le huitième concile du Vatican, dussent être considérés comme véritablement oecuméniques, si bien qu'on en arrive à proposer comme terrain de cette union hybride que ne soit reconnu désormais comme légitime par l'une et l'autre Eglise que le seul patrimoine commun avant le schisme, tout le reste étant passé rigoureusement sous silence comme étant une addition superflue et sans doute condamnable.

Nous avons voulu vous signaler toutes ces choses, Vénérables Frères, non seulement afin que vous sachiez que nous con-